

Madame, Monsieur,

La mise en œuvre du Livre Blanc du Tourisme 2016-2021 a permis d'inscrire durablement le tourisme comme une activité économique à part entière de notre département et d'affirmer l'Ain comme une destination de courts-séjours. Les prochaines années doivent permettre de consolider ce socle mais aussi d'intégrer plus fortement des enjeux tels que l'innovation, la digitalisation, le tourisme durable, l'accompagnement des acteurs ou la collaboration entre territoires.

Comme nous l'avons annoncé lors de l'Assemblée Générale d'Aintourisme le 27 septembre, le Conseil Départemental engage une large concertation avec les acteurs du tourisme aindinois qui permettra de construire un nouveau Livre Blanc pour les prochaines années.

Cette réflexion, pilotée et animée par Aintourisme, s'inscrit dans une approche partenariale avec l'ensemble des acteurs impliqués dans le développement touristique (collectivités locales, acteurs privés, offices de tourisme, sites de visites, pôles d'attractivité départementaux, partenaires) ; elle devra tenir compte des profondes évolutions qui touchent notre société dont certaines ont été accélérées par la crise historique que nous venons de traverser.

Afin d'entamer cette réflexion, cinq réunions, présidées par Madame Marie-Christine CHAPEL, vice-présidente déléguée au Tourisme, au Patrimoine et à la Culture, se tiendront sur les territoires pour échanger sur les lignes stratégiques du prochain Livre Blanc et sur les projets portés par les acteurs locaux. Votre collectivité, votre structure est bien sûr concernée par ces travaux.

Vous remerciant par avance de votre contribution, et dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Jean DEGUERRY,
Président
du Département de l'Ain



Marie-Christine CHAPEL,
Vice-présidente
du Département de l'Ain,
déléguée au Tourisme,
au Patrimoine et à la Culture



Damien ABAD,
Président d'Aintourisme

